



Guide du Compostage

Les biodéchets humides

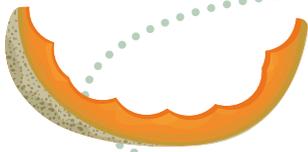
• Restes de repas

- Restes alimentaires crus ou cuits, sucrés ou salés,
- Marc de café, feuilles infusées,
- Croûtes de fromage.



• Résidus de jardin

- Produits de taille,
- Tontes de gazon,
- Fleurs fanées.



• Restes de cuisine

- Fruits et légumes abimés,
- Peaux d'agrumes,
- Epluchures,
- Trognons.



Les biodéchets secs

• Papiers et cartons

- Essuie-tout, serviette et mouchoir,
- Rouleau de papier toilette,
- Cartons bruns ondulés,
- Boite d'œuf.



• Résidus de cuisine

- Gros noyaux,
- Coques de fruits secs,
- Coquilles d'œuf écrasées.



• Résidus du jardin

- Feuilles mortes,
- Copeaux et écorces,
- Résidus d'élagage broyés,
- Brindilles, paille et petits branchages.



Ce qu'il faut éviter de composter

Les déchets d'origine animale

- Os, arêtes,
- Coquillages et crustacés,
- Huiles végétales et graisses animales.



Les déchets non-alimentaires

- Les excréments d'animaux et litières,
- Les sacs en plastique (même "OK compost"),
- Le verre, le métal, les plastiques,
- Les poussières, graviers, charbon, cendres.



Les déchets de jardin

- Les herbes montées en graines,
- Les déchets végétaux trop grossiers.

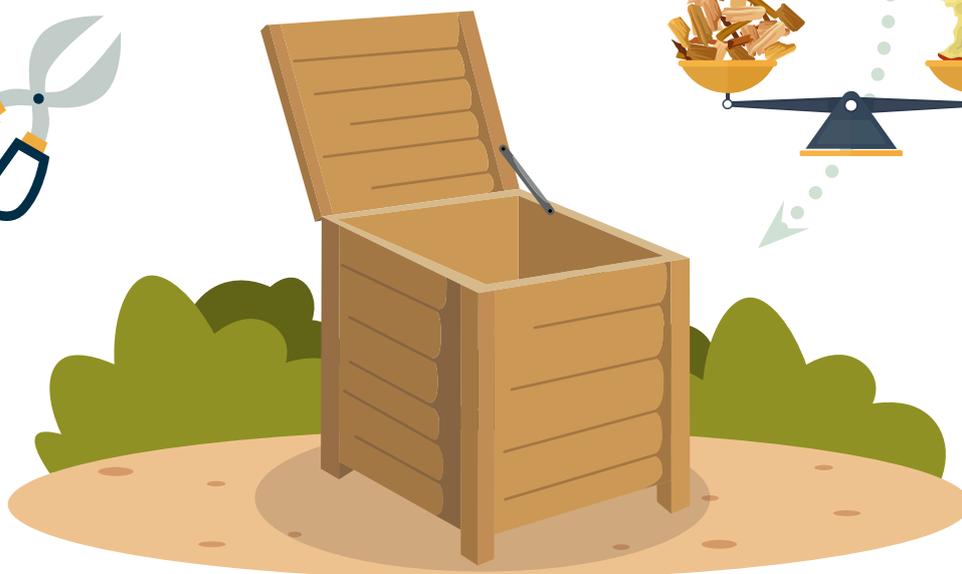
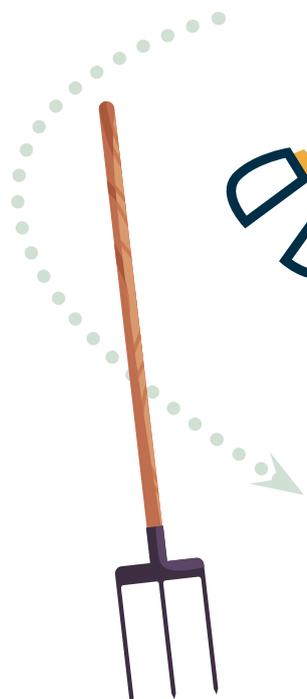


Les clefs de la réussite



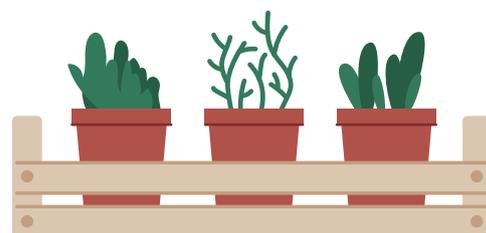
Aérer à chaque apport en remuant pour mélanger les nouveaux biodéchets avec le reste des matières en décomposition.

Diversifier au maximum et adapter les proportions de déchets humides et de déchets secs selon les conditions climatiques. En théorie, il faut apporter les matières humides et les matières sèches en quantités égales.



Surveiller l'humidité de votre composteur. Arroser pour éviter le dessèchement et la désertion des êtres vivants du compost.

Ajouter des matières sèches pour éviter le pourrissement en raison d'une humidité trop importante.



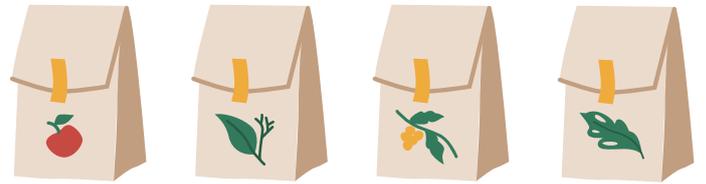
Comme support de culture

Il contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire.

Mélangez votre compost selon les proportions suivantes :

- Un tiers de terreau,
- Un tiers de sable,
- Un tiers de compost.

Il faut éviter de semer ou de planter directement dans le compost : la majorité des plantes ne le supporte pas.



Comme amendement

Il augmente le taux de matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau. Il structure également le sol et prévient l'érosion.

Vous l'épandrez en couches minces à la surface de votre potager. Comptez entre 1 et 5 litres de compost par mètre carré. Ne pas enfouir le compost en profondeur. Il pénétrera progressivement dans le sol.



Provence Alpes Agglomération

Informations :

www.provencealpesagglo.fr

zerodechet@provencealpesagglo.fr

Actualités :



Provence Alpes Agglomération

**provence
alpes agglo**
GESTION DES DÉCHETS

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

SYDEVOM
www.sydevom04.fr